

La faculté de droit et de science politique

Héritière de plus de 600 ans d'histoire, la faculté de droit et de science politique, composante d'Aix-Marseille Université, accueille près de 11 000 étudiants, répartis sur trois sites : Aix-en-Provence, Marseille et Arles. C'est un acteur majeur de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Son excellence dans les domaines de l'enseignement comme de la recherche en fait une faculté reconnue non seulement en France mais aussi à l'échelle européenne et internationale.

Elle est la faculté de droit offrant le plus grand nombre de formations en alternance dans le domaine juridique en Licence et en Master.

Elle participe activement à l'attractivité du territoire et à la formation des collaborateurs actuels ou en devenir des entreprises. Elle offre, en effet, un panel complet de formations à caractère professionnel couvrant toutes les branches du droit et tous les secteurs d'activités des entreprises (droit des affaires, droit du travail, contrats, banque, assurance, finance, comptabilité, fiscalité, commerce international, consommation et distribution, concurrence, ingénierie des sociétés, propriétés intellectuelles, médias et nouvelles technologies, transports et logistique, énergies, sport, urbanisme, constructions, immobilier, environnement, sécurité et qualité de l'entreprise, santé, etc.).

Le fonctionnement de ces formations représente un coût considérable. Le soutien des entreprises est ainsi indispensable au maintien de l'excellence de nos formations et représente un des leviers de nos capacités d'innovation et d'adaptation aux besoins du monde socio-économique et aux métiers de demain.

La taxe d'apprentissage sert justement à financer les formations à caractère professionnel en France. En choisissant d'affecter tout ou partie de votre taxe d'apprentissage aux formations de la faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université, vous l'aidez à améliorer la qualité de ses formations et leur adéquation avec le monde de l'entreprise.

« 1 euro investi dans l'enseignement supérieur c'est 4 euros de retombées pour l'économie du territoire ».

La faculté en chiffres

11 000 étudiants
122 personnels administratifs
279 enseignants
800 intervenants extérieurs
3 sites d'enseignement



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université

Taxe d'apprentissage

campagne de collecte 2023



Siège de la faculté : 3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence
Contact : Christine Lion - Chargée de taxe d'apprentissage - fdsp-ta@univ-amu.fr : +33 (0)4 13 94 99 38

fdsp.univ-amu.fr

Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 113 unités de recherche, 9 fédérations et une cinquantaine de plateformes technologiques en lien avec les grands organismes nationaux.

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie et de formation, elle a déjà créé, des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), l'accès pour les acteurs économiques à des plateformes technologiques labellisées ; la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM) et 18 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international) elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 9 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché
- | Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau
- | Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel
- | Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie
- | Un partenariat actif avec les entreprises
- | Des formations innovantes et créatives

Qu'en faisons-nous ?

- | Organisation de conférences et de colloques à destination des étudiants et des professionnels
- | Recrutement de conférenciers de réputation internationale
- | Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures
- | Aide au financement de stages étudiants

Comment verser le solde de la taxe d'apprentissage (TA) ?

En 2023, le mode de collecte et d'affectation du solde de la taxe d'apprentissage change !
(En application de la Loi pour la Liberté de choisir son Avenir Professionnel du 5 Septembre 2018).

Désormais, l'URSSAF est chargée de collecter le solde de votre taxe d'apprentissage.

Mais, c'est uniquement via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), que vous pourrez affecter votre solde de taxe d'apprentissage 2023 à la faculté de droit et de science politique

MODALITÉS 2023 :

1 - DÉCLAREZ votre solde de taxe d'apprentissage 2023 de 0,09 % de votre masse salariale brute 2022 à l'URSSAF, via la Déclaration Sociale Nominative (DSN) d'Avril 2023.

La date limite de paiement à l'URSSAF est le
5 mai 2023 pour les entreprises de +50 salariés
et le
15 mai 2023 pour les entreprises de - 50 salariés.

2 - DÉSIGNEZ la composante destinataire de votre taxe au sein d'Aix-Marseille Université,
de fin mai au 7 septembre 2023,
via la plateforme SOLTEA de la Caisse des Dépôts et Consignations,
à l'aide de vos identifiants SOLTEA délivrés sur la plateforme Net-Entreprises.

FACULTÉ DE DROIT ET DE SCIENCE POLITIQUE

Code UAI :

3 - Un déroulé des formations éligibles de la faculté de droit et de science politique est aussi disponible dans Soltéa, si vous désirez verser à une formation particulière.